

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

14 JUIN 2022 - 10h00 à 17h00

Centre International de Culture Populaire, Paris

Un tour de table est effectué en amont du début de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir des associations qui ne pouvaient être disponibles est remis à l'une des associations présentes.

Seules 3 associations n'ont pas adressé leur pouvoir. La majorité des membres est présente ou représentée, soient 13 participants aux votes.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'AG DU 17 JUIN 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Pour : Unanimité

2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES RAPPORTS

2.1. RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'équipe a repris la trame habituelle des rapports d'activités qui couvre la période de la dernière AG en 2021 jusqu'à la présente Assemblée générale.

La présentation du rapport d'activités a été assurée par l'équipe salariée de Cotravaux sous forme de cafés débat avec les 3 pôles suivants :

- Formation et vie du réseau
- Communication, représentations et partenaires
- Observo, Volontariats, Europe et International

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

Pour : Unanimité

2.2. FINANCES

Marco Paoli, trésorier, présente le rapport financier qui se structure selon les parties habituelles : les comptes de résultats, le bilan 2021 et le budget prévisionnel 2022.

Les comptes ont été vérifiés par l'expert-comptable début juin. Ils ont été certifiés « réguliers et sincères » le Commissaire aux Comptes (Compex Gestion).

L'exercice présente un résultat déficitaire de 2 115,20 €, ce qui représente environ 1 % du chiffre d'affaires.

Le résultat net comptable aurait pu être excédentaire mais depuis 2016 nous provisionnons les engagements pour les départs en retraite (2 636 € en 2021).

Le budget prévisionnel 2022 propose un budget à l'équilibre.

Le Conseil d'administration propose de réviser les cotisations dès 2023 comme suit :

Proposition pour les associations nationales :

Tranche 1	250 € => 400 €
Tranche 2	600 € => 650 €
Tranche 3	900 € => 950 €
Tranche 4	1150 € => 1200 €

Pour les associations régionales, on supprimerait la référence au budget de fonctionnement et on ferait évoluer les montants :

Tranche 1	30 € => 100 €
Tranche 2	100 € => 250 €

Le rapport financier 2021 est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée générale adopte également à l'unanimité l'affectation du résultat au report à nouveau et donne quitus au trésorier pour la gestion de l'année 2021.

Le budget prévisionnel 2022 est adopté à l'unanimité.

L'évolution des cotisations à partir de 2023 est adoptée à l'unanimité.

Pour : Unanimité

2.3. RAPPORT MORAL

La présidente, Matina Deligianni, présente son rapport moral.

« Trouble vient d'un mot français du XIIIe siècle qui signifie remuer, obscurcir, déranger. Nous vivons des temps perturbants et confus, des temps troublants et troublés (...). Devenir capables d'y répondre, ensemble, dans toute notre insolente disparité, telle est la tâche qui nous incombe. (...) Lorsque l'heure est à l'urgence, pour bon nombre d'entre nous la tentation est forte de remédier aux troubles en nous efforçant de rendre sûr un futur imaginaire, en stoppant l'arrivée de quelque chose qui plane sur l'avenir ou en faisant table rase du passé et du présent afin de préparer les lendemains des générations à venir. Vivre avec le trouble n'implique guère une telle relation à ces temps que l'on nomme futur. Il s'agit plutôt à apprendre à être véritablement présents, à être davantage que de simples pivots évanescents entre un passé (affreux ou édénique) et un avenir (apocalyptique ou salvateur). »¹

En 2021, année de 120 ans de la loi « 1901 », mais aussi année de mise en cause de libertés associatives avec l'adoption du contrat d'engagement républicain, contenu dans la loi confortant le respect des principes de la République ; le réseau Cotravaux a choisi de se concentrer au présent. Nous nous sommes mobilisés pour mettre en œuvre l'éducation populaire, pour défendre le travail volontaire, renforcer le soutien de nos partenaires et y associer de nouveaux. Nous nous sommes mobilisés pour accompagner la transformation du réseau et la mutation de l'équipe. Nous nous sommes mobilisés pour que la formation soit au cœur de nos actions et nous avons accompagné la vie du réseau pour retrouver vitalité et remettre l'action collective au cœur de nos préoccupations.

Nos mobilisations présentes renforcent notre capacité d'agir et donnent du sens à notre praxis plurielle et partagée, propre à l'éducation populaire, mais doivent aussi se conjuguer avec un questionnement nécessaire et permanent de notre modèle d'activité.

Pour ce faire, il est indispensable de rester attentifs face aux besoins de notre société, d'accompagner le changement, de continuer à œuvrer pour notre objectif politique de transformation sociale, en nous appuyant notamment à l'action collective et aux expérimentations de nos membres qui sont au plus près du terrain et mettent en pratique les valeurs du travail volontaire.

Il y a sans aucun doute urgence à agir, mais il nous faut également « apprendre à être véritablement présents », en renouvelant nos pratiques avec la détermination qui a toujours été la nôtre.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

¹ Donna J. Haraway, Vivre avec le trouble, Vaulx-en-Velin, Les éditions des mondes à faire, 2020

3. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les candidatures des associations suivantes ont été reçues :

- Club du Vieux Manoir
- Concordia
- CORAC / Cotravaux Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Cotravaux Auvergne-Rhône-Alpes
- Cotravaux Ile de France
- Études et Chantiers / ANEC
- Jeunesse et Reconstruction
- Solidarités Jeunesses
- Union REMPART

L'Assemblée Générale accepte de procéder à un vote global sur la liste des associations candidates.

L'Assemblée générale adopte à l'unanimité l'élection au Conseil d'administration de Cotravaux de l'ensemble des associations candidates.

Pour : Unanimité

Fin de l'assemblée générale

LISTE DES PARTICIPANTS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
14 juin 2022

Associations présentes et représentées (13 votants) :

Compagnons Bâisseurs
Concordia
CORAC / Cotravaux Provence Alpes Côte d'Azur
Club du Vieux Manoir
Cotravaux Auvergne- Rhône-Alpes
Cotravaux Ile de France
Cotravaux Nouvelle-Aquitaine
Cotravaux Occitanie
Études et Chantiers / ANEC
Jeunesse et Reconstruction
Service Civil International
Solidarités Jeunesses
Union REMPART

N'ont pas participé :

Alpes de Lumière
Fédération Unie des Auberges de Jeunesse
Cotravaux Pays de la Loire

Équipe de Cotravaux :

Véronique Busson
Léone Clerc
Besdaly Coulibaly
Philippe Pereira

Conseil d'administration (2022-2024) :

Club du Vieux Manoir
Concordia
CORAC / Cotravaux Provence Alpes Côte d'Azur
Cotravaux Auvergne-Rhône-Alpes
Cotravaux Ile de France
Études et Chantiers / ANEC
Jeunesse et Reconstruction
Solidarités Jeunesses
Union REMPART

Bureau (2022-2023) :

Présidente : Stamatia Deligianni, Solidarités Jeunesses
Trésorier : Marco Paoli, Concordia
Membre : Olivier Lenoir, Union REMPART